

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	33 (1945)
Heft:	677
Artikel:	Une résolution votée lors de la Journée cantonale des femmes zurichoises
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265401

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Croix-Rouges en Amérique du Sud

(Suite de la 1^{re} page)

Au Panama, les Juniors sont instruits par la « Brigade du Feu », alors qu'une autre équipe constitue le « Bataillon sanitaire » destiné à servir en cas d'urgence ou de calamités. A Bogota (Colombie) la Croix-Rouge patronne de nombreuses activités, en particulier une école d'infirmières, dirigée selon les principes modernes. La Colombie se propose de créer sous peu une école nationale d'infirmières.

Un hôpital de 100 lits auquel est rattachée une école d'infirmières représente l'activité principale de la Croix-Rouge au Mexique. Il a à sa tête une infirmière-chef secondée par 16 religieuses et par les élèves-infirmières. Le personnel est bénévole, à quelques exceptions près. La Croix-Rouge bolivienne, elle, place la protection de l'enfance au premier rang de ses préoccupations en temps de paix. Elle possède une grande école nationale d'infirmières à La Paz, et recourt aussi dans une grande mesure à l'aide d'un corps important de volontaires samaritaines qui est dirigé par une femme-médecin.

C'est à la Croix-Rouge que l'on doit, au Paraguay, la première tentative en faveur d'une formation professionnelle des infirmières. Le Ministère de l'hygiène a ouvert, en 1939, une école qui projette d'offrir à ses élèves une formation aussi bien d'infirmière hospitalière et visiteuse que de sage-femme. Au Pérou, un groupe d'auxiliaires sanitaires a été institué en novembre 1940. La Croix-Rouge péruvienne a, d'autre part, fait un arrangement pour que les diplômées d'une des principales écoles de Lima se mettent à son service en cas de calamité publique. En Uruguay, les cours de la Croix-Rouge forment une « réserve » d'infirmières bénévoles. Il y a en outre, à Montevideo, deux écoles d'infirmières. Enfin l'une des écoles d'infirmières du Venezuela dépend de la Croix-Rouge. Des plans à l'étude tendent à l'établissement d'un programme unifié.

* * *

On le voit, certaines Croix-Rouges, pour faire face à leurs obligations, doivent se charger de la formation de tout leur personnel sanitaire. D'autres n'en préparent qu'une partie et recrutent au dehors le personnel qualifié nécessaire à l'accomplissement de tâches professionnelles. La relation entre ces deux catégories de personnel sanitaire, les professionnels et les auxiliaires, l'étude de leurs attributions respectives semble une des questions essentielles à l'ordre du jour.

En ce qui concerne l'Amérique Centrale, une brigade féminine d'urgence est formée à Costa Rica, par les soins de la Croix-Rouge. La ville de San-José compte en outre une quinzaine d'infirmières visiteuses qui se partagent les quartiers de la ville, et une Ecole de Service social a été ouverte en 1942, qui compte un grand nombre d'étudiants des deux sexes.

Dès 1935, la formation d'infirmière a été l'une des principales activités de la Croix-Rouge dominicaine. Le certificat délivré par elle est reconnu par l'Etat. A Quito (Equateur) vient de s'ouvrir une école moderne d'infirmières, alors qu'au Guatemala, l'école dépendant de l'hôpital municipal est un voie de réorganisation. A Haïti, les premiers secours ont été organisés en 1942, et ont obtenu des résultats tels que l'année suivante 138 certificats de secouristes ont été délivrés. Le Honduras possède également une école d'infirmières, mais le Nica-

nous, elle possède l'autorisation nécessaire pour se rendre en France.

Son passé est éloquent. Originaire de Steffisbourg, elle a « fait » toute la guerre civile d'Espagne, accompagné la mission suisse en Finlande. Elle séjourna ensuite une année et demie dans le terrible camp de Gurs (Pyrénées Orientales) où elle contracta la fièvre typhoïde. A peine guérie, nous la trouvons à Saint-Gingolph, puis en Ajaccio.

Tous les jours de cet automne rigoureux, Sœur Kasser monte au poste frontalier de Boncourt. Là, elle revêt par-dessus son uniforme gris-vert de S.C.F., une capote bleue marquée du brassard de la Croix-Rouge. Et sans autre arme qu'un paquet de « Gauloises » destiné au commandant du poste, elle ouvre d'un geste paisible le rouleau de barbelés qui marque la limite de la Suisse, et s'engage dans le champ détrempé. On l'a bientôt perdue de vue, petite silhouette bleu horizon, glissant dans la boue d'un chemin à peine ébauché. On sait qu'un kilomètre plus loin l'attendent des officiers de la Kommandantur, et que commenceront alors les interminables pourparlers dont dépendent des vies d'enfants. Discussion inégale entre une femme en capote et cinq hommes bottés, armés jusqu'aux dents, et portant à leur casquette la tête de mort. Mais Sœur Kasser n'en a cure. Elle ne cédera pas un pouce. Et si les officiers, au début, ont pu se méprendre à la vue de ce doux visage de jeune paysanne suisse-allemande, l'éclat d'acier de ses yeux bleus ne leur laisse aucune illusion sur la façon dont elle entend mener le débat.

A la frontière suisse, on attend, non sans un peu d'angoisse. Et soudain, au bout d'une heure ou deux, pointe au loin une petite troupe

ragua n'a encore que des cours de premiers soins et de « nursing » élémentaire, le tout dû à la Croix-Rouge. C'est à elle également que revient au Salvador l'initiative d'une campagne antituberculeuse; de plus un agrandissement de l'école nationale d'infirmière est à l'étude, et par la constitution d'un stock de matériel, la Croix-Rouge est à même de monter rapidement un hôpital mobile de 200 lits et d'appeler pour y fonctionner les médecins et les infirmières nécessaires.

M. Fv.

Une résolution votée lors de la Journée cantonale des femmes zurichoises

Les temps qui viennent ne peuvent manquer d'imposer à notre pays des tâches aussi lourdes qu'étendues, et pour l'accomplissement desquelles il a besoin des meilleures forces de tous ses citoyens, donc des femmes aussi. Celles-ci ont abondamment prouvé au cours de la guerre leur volonté d'action et leurs capacités multiples, que ce soit dans leur ménage ou dans l'extension des cultures, ou encore dans les services complémentaires obligatoire et volontaire, et enfin dans les œuvres sociales les plus diverses : aussi les participantes à la Journée cantonale des Femmes zurichoises sont-elles persuadées que ce n'est que par la reconnaissance aux femmes de leur droit de collaboration à la chose publique dans l'Etat comme dans la commune qu'il leur sera possible d'apporter un concours efficace aux besoins du pays. Elles appuient donc tous les efforts accomplis dans ce sens qui correspondent à leurs vœux, notamment en ce qui concerne les démarches récentes entreprises dans les Conseils de la nation sur terrain fédéral comme sur terrain cantonal.

La Conférence nationale suisse de Service social...

...a tenu à Zurich son assemblée présidée par le Dr. Landolt. Ce dernier, qui est aussi le président de la Commission nommée pour coordonner l'aide des organisations privées aux pays éprouvés par la guerre, rapporta sur le travail de cette Commission fédérale présidée par M. le Conseiller Wettet et du travail de laquelle ce journal a déjà entretenu ses lecteurs.

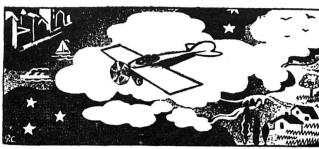
L'Assemblée a aussi entendu plusieurs orateurs parler de la réforme nécessaire des asiles et des établissements de rééducation. Les conférenciers parmi lesquels se trouvaient des directeurs d'instituts de genres divers insistèrent particulièrement sur la nécessité d'une meilleure formation du personnel des asiles, d'une organisation plus rationnelle, et sur l'urgence d'améliorer la situation financière qui, en général, est très insuffisante. Un des conférenciers fit la remarque très frappante qu'au point de vue financier, comme à d'autres aspects, le niveau de ces établissements est resté en général très inférieur au niveau de la vie en Suisse, et très inférieur aussi au niveau de l'instruction publique et de l'éducation dans notre pays. On releva aussi les difficultés toujours plus grandes d'obtenir de la discipline, difficultés dues à l'affaiblissement moral du milieu familial. Par suite de cette crise de l'éducation dans la famille, la tâche des asiles devient d'autant plus grande et d'autant plus importante. Il fut fait appel à l'appui d'une opinion publique éclairée, tant pour soutenir cette réforme des asiles dans un esprit de compréhension que pour créer, vis-à-vis des pensionnaires, une attitude bienveillante et dépourvue des préjugés surannés qui prévalent encore dans beaucoup de milieux. Des exemples lamentables de l'étroitesse d'esprit que peuvent rencontrer, dans la

d'enfants marchant d'un pas pressé derrière la jeune infirmière. Quelquefois ils sont deux cents, et Sœur Kasser est rayonnante. D'autres fois il n'y en a que cinquante pour lesquels Sœur Kasser a dit bataille désespérément. Elle n'oublie jamais de les rassurer lorsqu'ils passent la frontière et qu'ils se retrouvent devant des soldats gris-vert qui parlent allemand. Elle n'oublie jamais rien même si elle revient tremblante de froid et d'angoisse rétrospective. Si elle en a le temps, elle avale un café. Aux heures des repas, elle dévore avec un magnifique appétit. Et aucun sujet ne la laisse indifférente, pas même la ligne du chapeau S.C.F. dont elle discute avec un sérieux qui ravit ses camarades. Pourtant, le matin même, elle était en reconnaissance dans une région de combat où les balles sifflaient autour d'elle. Deux jours auparavant, personne n'avait été prévu pour cette tâche, elle avait passé de l'autre côté pour enterrer de ses propres mains des cadavres laissés sur place. Voilà l'emploi des jours d'Elisabeth Kasser.

Colette MURET.
(Id.)

population des villes ou des campagnes, des enfants élevés dans ces maisons furent cités à l'appui. L'Assemblée décida de constituer une Commission pour étudier ce problème de la réforme des asiles.

Dr. M. Sch.



Correspondance

Mise au point

Bâle, novembre 1944.

Mademoiselle la Rédactrice,
permettez-moi de faire une petite remarque à

votre article intitulé *Un projet suffragiste à Bâle* paru dans votre numéro du 18 novembre dernier (673). L'initiative de ce projet, présente par le Dr. M. Stohler au Grand Conseil, est partie des femmes du Parti du Travail, au nombre d'environ 300, et toutes partisans convaincues de l'égalité politique entre les sexes : il n'est donc pas exact de dire comme vous l'avez fait que « les suffragistes de la cité du Rhin ne se doutaient pas le moins du monde de la chose » — à moins que l'on ne désigne sous le nom de « suffragistes » exclusivement les membres de l'Association pour le suffrage. Réjouissons-nous donc qu'enfin, et même chez nous, il se trouve des hommes qui prennent véritablement au sérieux l'égalité politique.

Veuillez agréer, etc.

Claire BACHLIN.

(Publication retardée faute de place).

Encore le SCF

Chère Rédactrice,

J'aurais beaucoup à dire en réponse à la longue

Liste de conférencières dressée par le Service de Conférences des Femmes de Suisse romande

I. Canton de Genève

Mme Marie-Isabelle ARCHINARD, Physicienne.

Troinex p. Genève.

Quelques acquisitions récentes en physique.

Nous, femmes catholiques.

Mme Suzanne BRENNER, Secrétaire de l'Association suisse p. le Service domestique. Taconnerie, 10, Genève.

Formation professionnelle des employées de maison (apprentissage ménager).

Pénurie d'employées de maisons, causes et remèdes.

Activité de l'Association suisse pour le service domestique.

Mme CARLIER, V.-président de la Ligue des Femmes catholiques de Genève, Chem. de l'Escalade, 6, Genève.

Le problème de l'enfance, expériences d'une maman.

Mme Ruth CAVIN, Cartel genevois d'Hygiène Sociale et Morale.

Prostitution et méthodes de relèvement.

Mme Adrienne CHATILLON, Candolle, 22, Genève.

Formation maternelle en vue de l'éducation des jeunes.

Education sexuelle.

Mme Gabrielle CHATILLON, Bd Helvétique, 15, Genève.

Préparation des jeunes à la vie.

Rôle social de la femme.

Mme Georges CHAVAZ, rue Toeppfer, 5, Genève.

Mon travail et mes expériences au Bureau de l'Aide et Conseils aux femmes enceintes.

Mme Paul COUGNARD, Ex-président cantonal de la Ligue des Femmes catholiques, Boulevard de la Tour, 6, Genève.

Le mensonge chez l'enfant.

Education familiale chrétienne.

Nicolas et Dorothée de Flie.

Mme J. DELÉAMONT « Les Belottis » Vésenaz p. Genève.

Mieux servir pour bien tenir.

L'attitude intérieure de la femme suisse en face de notre neutralité.

La meilleure coopération.

Mme E. DRON-DE MORSIER, Vésenaz-Genève.

Sujets touchant à la moralité et questions féminines ou sociales en général.

Mme Louise-Marie DUPRAZ, Psychanalyste, Boulevard des Philosophes, 23, Genève.

Le rôle de la confiance dans la vie.

La peur de la vie, fuite de la réalité. Pourquoi l'éducation des enfants est-elle si difficile ?

Mme le Dr. René GIROD, rue Charles-Bonnet, 10, Genève.

L'assurance-maternité.

La médecine à la maison.

Notre patrimoine spirituel et la responsabilité des femmes suisses (Autres sujets en cours).

Mme Emilie GOUD, journaliste.

Rue Toeppfer, 17, Genève.

Féminisme.

Moralité publique.

Questions internationales. (Autres sujets en cours).

Mme Henri JOHANNET, Bourg-de-Four, 10, Genève.

L'adolescence.

Faut-il donner de l'argent aux enfants ?

Le développement des Unions chrétiennes.

Mme Edith MERMOD, av. Luserna, 12, Genève.

Une grande dame anglaise : Joséphine Butler.

Notre livre de raison.

Catherine de Sienne.

Mme Henri MOTU, Rue de Beaumont, 14 bis, Genève.

La femme au foyer.

La femme dans la communauté nationale.

Mme Jane PONCY, Route de Malagnou, 56, Genève.

Les Lotoss de Finlande.

Le droit d'asile de la Suisse.

Que font les SCF suisses ?

Mme Philippe PRIVAT, route de Florissant, 10, Genève.

L'éducation physique de la femme, base d'une nation forte.

L'éducation religieuse de nos enfants.

La danse est-elle une chose bonne ou mauvaise ?

Mme B. RICHARD, Juge de l'enfance.

Le champ de Champel 23 bis, Genève. (Pas pour public en-dessous de 20 ans).

Organisation d'un tribunal des mineurs.

Action pédagogique au sein d'un tribunal.

Protection de la mère et de l'enfant.

Mme Jeanne ROSSIER, Psychanalyste et mère de famille. Rue Sam. Constant, 5, Genève.

Education sexuelle.

Quelle attitude devons-nous avoir avec nos enfants au sujet de la guerre ?

Comment donner de bonnes habitudes à nos enfants ? (Etc.).

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève

au prix de Fr. 1.80.

Les fleurs ont leur langage

Les plus belles

Les plus fraîches

se trouvent chez Hirt

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

GENÈVE

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme VY. L. MENZONE

Solidité - Elegance

5 % escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

ALIMENTATION - VÉTEMENT

BIÈVRES - ALCOOLICES - VINS - LIQUORES

ESCOMPTÉE

STÉ COOPÉRATIVE

ET RISTOURNÉE

ALIMENTATION - VÉTEMENT

ALIMENTATION